

« 27^{ème} Souvenir Jean-Louis Jeandot »
1^{ère} manche du Souvenir Jean-Louis Jeandot 2024
Dimanche 10 Mars 2024 à VILLEJUST (91)
organisé par le VC Villejust

Catégories	Dossards	Départs	Tours	Distance	Limitées	Prix d'équipe
4 ^{ème} catégorie	7h00	8h00	11	73 km	150	Oui
5 ^{ème} catégorie	7h00	8h02	9	60 km		Oui
Cadets (H/F)	7h00	8h04	9	60 km		Oui
HC-1-2-3 ^{èmes} catégories	9h00	10h10	13	86 km	150	Oui
6 ^{ème} catégorie	9h00	10h12	7	46km		Oui
Minimes (H/F)	9h00	10h14	5	35 km		Oui
Dossards	Salle de la Poitevine, 5bis Grande rue – La Poitevine - Villejust					
Observations	Pas de stationnement devant les garages du poste EDF (qui sont ceux des permanents d'astreinte). Respecter le site (toilettes à la salle de la Poitevine)					
Départs et arrivées	D59 – Rue de Frétay face au poste EDF à Villejust					
Circuit	Plat					
Challenge JL Jeandot	Challenge (réservé aux coureurs de la FSGT) réunissant les deux épreuves organisées par le VC Villejust : le Souvenir Jean Louis Jeandot (10 Mars) et le Prix Gérard Caron (7 Avril). (remporté en 2023 par l'US Ris-Orangis) Le challenge sera définitivement acquis par le club qui l'aura obtenu 3 fois consécutivement ou 5 fois non consécutivement					
Invitations	Course ouverte aux : FFC (Open moins de 200 points au 31/12/2023): seront en 1 ^{ère} catégorie UFOLEP 1, FFC Access 1 seront en 2 ^{ème} catégorie UFOLEP 2, FFC Access 2 seront en 3 ^{ème} catégorie UFOLEP 3, FFC Access 3 seront en 4 ^{ème} catégorie UFOLEP 4, FFC Access 4 seront en 5 ^{ème} catégorie Attention : trois invitations maximum dans la saison.					
Engagements	Après de : Arthur DE FARIA – 3, rue du Bois Courtin - 91140 VILLEJUST Tel : 06.08.87.33.19 – arthur.d-f@orange.fr Chèques à l'ordre du VC Villejust ou virement bancaire avec envoi du justif. par mail. IBAN : FR76 1820 6001 5353 0618 5400 177 et BIC : AGRIFRPP882 Tarifs FSGT : adultes : 5,50 €, Jeunes: 4,50 € Tarif UFOLEP et FFC : Jeunes 8 €, adultes : 11 € (attention : trois invitations maximum dans la saison). Non Licenciés : non admis (pour raison d'assurance) Important : sur les épreuves organisées sous l'égide de la FSGT, seuls les licenciés FSGT sont couverts par l'assurance Responsabilité Civile de leur licence. En conséquence, les licenciés FFC, UFOLEP, FF Tri, FF Vélo devront, de signer, à la prise de plaque, une attestation certifiant qu'ils ont pris connaissance de ce fait et que, en cas d'accident, ils devront faire valoir la R.C. de leur propre licence Engagement sur place : pour tous + 2 €. Ils ne seront acceptés que jusqu'à la limite de 150 coureurs par tranche horaire Pas d'engagement par téléphone ni par mail. Les engagements seront, <u>jusqu'au jeudi 7 Mars midi inclus</u> , réservés prioritairement aux licenciés FSGT. Puis dans la limite des places disponibles, prise en compte des demandes d'invitations, puis des engagements arrivés chez l'organisateur au-delà de cette date.					

« Souvenir Jean Louis JEANDOT » 10 Mars et « Prix Gérard CARON » du 7 avril (Saint Sulpice)

Les 5 premiers de chaque catégorie marquent 10, 6, 4, 2, et 1 points pour le challenge dans les catégories suivantes: 1^{ère} catégorie, 2^{ème} catégorie, 3^{ème} catégorie, 4^{ème} catégorie, 5^{ème} catégorie; 6^{ème} catégorie, Féminines, Cadets, Minimes

La catégorie des **Féminines** sera prise en compte dans la catégorie où elles seront les plus nombreuses

A l'issue de la 2^{ème} course (7 avril) le club qui aura totalisé le plus de points sera détenteur

du **nouveau trophée** pour 1 an. Ce club devra s'engager à le remettre en jeu l'année suivante

Le challenge sera définitivement acquis par le club qui l'aura obtenu

3 fois consécutivement ou **5 fois non consécutivement**

2016 - EC Noisy / 2017 - CC Igny Palaiseau 91 / 2018 - US Ris Orangis / 2019 - VC Banlieue Sud Chilly-M / 2022–US Ris Orangis / 2023–US Ris Orangis